



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 8

No. FDS : 402401

V001.1

Rubson Maison saine Stylo Rénov'joint de carrelage

Révision: 06.06.2012

Date d'impression: 23.07.2012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rubson Maison saine Stylo Rénov'joint de carrelage

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Couleur de joints

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel France S.A.

rue de Silly 161

92642 Boulogne Billancourt Cedex

France

Téléphone: +33 (0) 1 46 84 90 00

Fax: +33 (0) 1 46 84 90 90

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DPD):

Aucune classification nécessaire.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Revêtements

Substances de base pour préparations:

Matières de charge minérales

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	203-539-1 01-2119457435-35	>= 2,5 - <= 10 %	Liquides inflammables 3 H226 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	203-539-1 01-2119457435-35	>= 2,5 - <= 10 %	R67 R10

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soin de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante, si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas de données.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés:

Dioxyde de carbone, mousse, poudre, jet d'eau, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Porter un équipement de sécurité.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Maintenir les emballages fermés hermétiquement.

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.
Températures conseillées: entre + 5 °C et + 25 °C
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.
Maintenir les emballages fermés hermétiquement.
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Couleur de joints

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL 107-98-2	100	375	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
1-MÉTHOXYPROPANE-2-OL 107-98-2	150	568	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECTLV
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	50	188	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL 107-98-2	100	375	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL 107-98-2			Désignation de peau	Résorption via la peau	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau douce					10 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau salée					1 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau (libérée par intermittence)					100 mg/L	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Sédiments (eau douce)				52,3 mg/kg		
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Eau salée				5,2 mg/kg		
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	terre				5,49 mg/kg		
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	STP					100 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		553,5 mg/m3	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		50,6 mg/kg p.c. /jour	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		369 mg/m3	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		18,1 mg/kg p.c. /jour	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		43,9 mg/m3	
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		3,3 mg/kg p.c. /jour	

8.2. Contrôles de l'exposition:**Protection respiratoire:**

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Filtre de combinaison: ABEKP

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Les gants recommandés sont des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur >0.1mm, temps de pénétration < 30s). Les gants devront être changés après chaque contact même court ou contamination. Gants disponibles en magasins spécialisés: laboratoires, pharmacies...

En cas de contact prolongé, il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile conformément à la norme EN 374. temps de pénétration > 120 minutes

épaisseur > 0,4 mm

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme EN 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.). Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection

Protection du corps:
vêtement de protection approprié

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide visqueux blanc
Odeur	typique
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 55 °C (> 131 °F); pas de méthode
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Miscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LD50 LC50 LD50	5.900 mg/kg 54,6 mg/l 13.000 mg/kg	oral inhalation dermal	4 h	rat rat lapins	

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	non irritant		lapins	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	légèrement irritant		lapins	

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'applicatio n	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	NOAEL=1000 ppm	Inhalation	13 weeks 6 hours/day; 5 days/week	rat	OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	LC50	20.800 mg/l	Fish	96 h	Pimephales promelas	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	EC50	23.300 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	EC50	> 1.000 mg/l	Algae	7 Jours	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	facilement biodégradable	aérobie	90 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
1-Méthoxypropane-2-ol 107-98-2	-0,49					

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer les déchets et résidus conformément aux conditions fixées par les autorités locales

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages nettoyés soigneusement pourront être recyclés.

Code de déchet

08 04 10 Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport routier ADR:**

Aucun danger

Transport ferroviaire RID:

Aucun danger

Navigation intérieure ADN:

Aucun danger

Transport maritime IMDG:

Aucun danger

Transport aérien IATA:

Aucun danger

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Teneur VOC 9,9 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

COV Peintures et Vernis (UE) :

Teneur max en COV: 6,2 g/l

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs). Maladie professionnelles: Code de la sécurité sociale (articles L461-1 à 461-8). Tableaux des maladies professionnelles prévu à l'article R461.3 publiés dans le fascicule INRS ED 486 en accord avec le Ministère de l'emploi et de la solidarité.
N° tableau des maladies professionnelles:	84
N° fiche INRS:	221
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.